DLP 13-4-78-251127

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

60 F.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER -Les projections d'ascospores ont considérablement augmenté depuis quelques jours et les risques de contaminations deviennent de plus en plus grands. De plus, les premières taches de tavelure, sans doute très peu nombreuses, risquent d'apparaître vers le 20 Avril. Il convient donc d'effectuer ,dès maintenant, dans les vergers de tous les départements, un nouveau traitement. Il est cependant possible d'attendre encore quelques jours pour intervenir sur les variétés qui n'ont pas terminé leur floraison ,sauf dans les vergers où le dernier traitement a été fait dans des mauvaises conditions,ou s'il a été éliminé par les pluies.

La période la plus dangereuse approche et les risques sont beaucoup plus élevés qu'au cours des années précédentes. Les arboriculteurs doivent donc être particulièrement prudents.

TAVELURE DU POMMIER - Les mêmes observations sont à faire. En conséquence, effectuer dès maintenant un nouveau traitement dans les vergers de tous les départements.

La période la plus dangereuse étant commencée, il est rappelé que tout traitement éliminé par les pluies doit être renouvelé sans attendre d'informations de la Station.

OIDIUM DU POMMIER -Les conditions climatiques ont été pendant longtemps, du fait des basses températures, peu favorables à la maladie. Cependant, sur les variétés sensibles, ajouter un produit anti-Oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure.

MONILIOSE DU CERISIER et DU PRUNIER - Sur les variétés sensibles et régulièrement attaquées par cette maladie, effectuer un traitement à la fin de la floraison.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Effectuer un nouveau traitement à la fin de la semaine en cours.

PSYLLES DU POIRIER - Les basses températures ont, jusque là, été peu favorables à l'éclosion des oeufs d'hiver et à l'évolution des premières larves. Actuellement, beaucoup d'oeufs d'hiver ne sont pas encore éclos. Les premières larves atteignent la fin de leur évolution et vont bientôt se transformer en adultes.

En conséquence, dans les vergers fortement infestés par les psylles au cours de l'année 1977, profiter du traitement anti-tavelure pour effectuer, lorsque la défloraison sera totale, un traitement contre ces insectes. Dans les vergers très peu attaqués en 1977, on peut encore attendre pour intervenir.

Des informations seront prochainement données par la Station, concernant l'éclosion des oeufs d'hiver, l'évolution des larves, la nécessité et la date du renouvellement de ce traitement. Il est rappelé que les produits actuellement en autorisation provisoire de vente et utilisables contre les psylles sont les suivants : Amitraz : 60 grammes de matière active/Hl. - Monocrotophos : 30 g MA/Hl. - Fenvalérate : 10 g MA/Hl. - Perméthrine : 8 g 75 MA/Hl.

Dans les vergers attaqués par les psylles en 1977, réduire au minimum les applications d'insecticides.

.....

CHENILLES DEFOLIATRICES - La présence de chenilles défoliatrices est signalée dans différents vergers. Il est rappelé que les traitements doivent être précoces pour être efficaces. Surveiller l'évolution de ces chenilles sur les pommiers, les pruniers et les cerisiers en particulier. Les produits suivants peuvent être utilisés : Azinphos - Bacillus thuringiensis - Métidathion - Parathion - Phosalone - Trichlorfon.

PUCERONS DIVERS - L'activité est faible dans l'ensemble, du fait des basses températures de la semaine écoulée.

ARAIGNEE ROUGE - Il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir, aucune apparition de larves n'ayant été constatée.

PROTECTION DES ABEILLES - Il est rappelé que, dans la mesure du possible, il est souhaitable de ne pas exécuter de traitements insecticides pendant la floraison des arbres fruitiers, en particulier des pommiers, dans le but d'assurer la meilleure pollinisation possible grâce aux abeilles. Dans l'immense majorité des cas, ces traitements ne se justifient pas et les arboriculteurs doivent lutter contre les insectes et acariens, soit avant, soit après la floraison.

Dans les très rares cas où des traitements se justifient à ce stade de la végétation, il est rigoureusement indispensable d'appliquer des produits non dangereux pour les abeilles. De plus, ces traitements devront être réalisés en dehors des heures de butinage.

Les produits réputés non dangereux pour les abeilles sont les suivants :

BROMOPHOS - BROMOPROPYLATE - QUINOMETHIONATE - CYHEXATIN - DIALIPHOS - DICOFOL - DIETHION - ENDOSULFAN - PHOSALONE - PIRIMICARBE - PYRETHRINES SYNERGISEES - ROTENONE - TETRADIFON - TETRASUL - TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE.

VIGNE

NOCTUELLES - Des dégâts viennent d'être signalés dans le vignoble de Mareuil s/Lay. Il est rappelé que la lutte contre ces insectes est extrêmement difficile, mais qu'il est possible de s'en protéger éventuellement en disposant, au pied de chaque cep, une poignée d'un appât ayant la composition suivante : son : 100 kgs. - eau : 15 à 60 L. - endosulfan : 200 g ; ou lindane : 400 g ; ou toxaphène : 600 g.

CEREALES

A - BLE D'HIVER -

1) Maladies du pied - Les résultats des sondages qui viennent d'être effectués dans différentes emblavures, au stade de la montaison, dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne, sont résumés dans le tableau suivant :

Département	Piétin verse		Fusariose du pied	Rhizoctone
	1ère gaine	2ème gaine		
Mayenne	0 à 14 %	0 %	0 à 6 %	0 à 12 %
Sarthe	0 à 34 %	0 %	0 à 2 %	0 à 6 %

Il se confirme que ces maladies sont actuellement assez peu fréquentes et beaucoup moins communes qu'en 1977. Toutefois, les agriculteurs doivent continuer à surveiller leurs cultures, car ces maladies peuvent s'aggraver. Un prochain bulletin précisera leur évolution.

2) Maladies du feuillage - Très peu importantes pour l'instant.

B - ORGES ET ESCOURGEONS -

1) Maladies du pied - Le piétin verse est actuellement très rare.

2) Maladies du feuillage - A part la Rhynchosporiose, abondante dans toutes les emblavures, mais contre laquelle il n'y a pas à intervenir pour l'instant, les autres affections sont peu fréquentes.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
PAYS DE LA LOIRE

G. RIBAULT.

TIRAGE du 17 AVRIL 1978